

ASSEMBLÉE NATIONALE10 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 11

présenté par

M. Brun, M. Aubert, Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Cinieri, M. Cordier,
M. Descoeur, M. Hetzel, M. Le Fur, Mme Louwagie, M. Masson, M. Quentin et M. Verchère

ARTICLE PREMIER

À l’alinéa 28, après la deuxième occurrence du mot :

« des »,

insérer le mot :

« sept ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet de permettre aux sept comités de bassin d’être représentés au sein du futur office.